

Prochain Conseil

Noël au balcon, Pâques au tison.

16 décembre 2015 à 20h30

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 17 du 19 novembre 2015

Jean-Louis VIGNON, maire, a réuni les élus en conseil municipal pour étudier les dossiers en cours :

- la modification du plan local d'urbanisme;
- la construction d'une garderie et d'une bibliothèque;
- les travaux en cours.

Madame Nathalie ABIVEN excusée, a donné pouvoir à René RAUD.

En préambule du conseil municipal, Jean-Louis VIGNON évoque les attentats qui ont frappé Paris le 13 novembre, rappelant les valeurs de notre République et en invitant la population à ne pas faire d'amalgame. Les élus ont ensuite observé une minute de silence en mémoire des victimes.

I GARDERIE ET BIBLIOTHÈQUE

Julien Poupon, 1^{er} adjoint au maire, a présenté les dernières informations à propos de la construction d'un ensemble englobant une garderie et une bibliothèque.

Le conseil approuve le choix du cabinet d'architectes :

« l'Atelier Trois architectes », installé à Carhaix-Plouguer, pour un montant de 52 200 € hors taxes. Le projet a été pensé dans sa globalité et devrait comprendre 2 tranches. La première tranche de travaux concernera la bibliothèque et la garderie et la seconde, la salle de

motricité et le réaménagement du groupe scolaire. Le coût total des travaux de la première tranche est évalué à 600 000 € hors taxes.

Des subventions du conseil départemental, de la Direction régionale des affaires culturelles, du contrat Pays de Brest-Région et de l'État sont attendues. L'avant-projet sommaire sera présenté en janvier et le dépôt des demandes de subventions suivra. L'appel d'offres pour retenir les entreprises aura lieu durant le premier semestre 2016, avec un début des travaux en fin d'année 2016.

Enfin, la livraison de l'ouvrage se fera fin 2017 ou début 2018.

II URBANISME

Le maire a expliqué le rendu de l'étude Géolit sur la modification du PLU. Les élus ont décidé d'une étude sur la surface disponible pour une urbanisation future en tenant compte du Schéma de cohérence territoriale du pays de Brest (Scot). Celui-ci prend en compte la préservation de l'espace agricole. Actuellement, cinq hectares de surface sont classés en zone urbanisable (la moitié en urbanisable dans l'immédiat). Ceci suffit pour les projections de constructions jusqu'en 2020.

Restent, également, un peu plus de 15 hectares qui, un jour, pourraient être urbanisés.

Une modification du règlement d'urbanisme doit suivre et être approuvé lors d'un prochain conseil.

III GARAGE

Le projet d'achat de l'ancien garage est abandonné à la suite des résultats du diagnostic de l'état du sol. L'étude a été réalisée par l'établissement foncier de Bretagne et a coûté 4 473 €.

IV SITE DES PAQUERETTES

Hervé LE MENS, élu référent au Groupement syndical du domaine forestier (GSF) a présenté l'activité de ce GSF.

Saint-Urbain est l'une des 6 communes adhérentes du GSF. Des plantations arboricoles sont prévues ainsi que le renouvellement du mobilier installé sur le site des Pâquerettes.

V EN BREF

Voirie : des études sont menées pour définir un plan de circulation dans le centre-bourg et ainsi renforcer la sécurité routière.

Eclairage public : les fourreaux rue des prairies sont en cours d'installation.

*Tous les conseils municipaux se déroulent en public.
Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie
ou sur le site Internet de la commune*

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ÉTAT CIVIL

Naissances

C' EST UNE **F**ILLE 

Le 10 octobre est née **Léonie MOAL LAURENT**, domiciliée 5 Ty Rhu.

Mariages

KERANGUEVEN Anne et François ADAM, Le 28 novembre. 

VŒUX DU MAIRE



Le Maire de SAINT-URBAIN
Le Conseil Municipal
et le Personnel Communal




Vous présentent leurs meilleurs vœux
Et vous invitent à prendre le verre de l'amitié

le vendredi 8 janvier 2016 à 19h00

Salle Ty Kreis-Ker 

ELECTIONS REGIONALES

Les élections régionales françaises de 2015 auront lieu les 6 et 13 décembre 2015 de 08h00 à 18h00 pour Saint-Urbain, afin d'élire 14 conseils régionaux pour un mandat de six ans.

Ces élections sont les premières dans le cadre des régions redécoupées en 2015 selon l'Acte III de la décentralisation. 

RAPPEL : pour être inscrit sur les listes électorales, vous devez prendre l'initiative de la demande avant le 31 décembre.



LES ARMÉES RECRUTENT

En 2016, environ 22 000 postes sont à pourvoir par les armées.
La marine nationale recrute 3000 postes pour des candidats âgés de 16 à 25 ans, à tous niveaux entre la troisième et bac + 5.
Une grande variété de métiers est proposée : mécanique, électronique, électrotechnique, télécommunications, sécurité, protection, restauration, administration...

Pour plus d'information, le site « etremarin.fr » permet de voir le détail des emplois proposés. Sinon, il est possible de contacter :
le CIRFA de Brest : 8 bis, rue Colbert – CC34 29200 Brest cedex 9
ou par téléphone au 02 98 22 15 31
ou encore par courriel à « cirfa.brest@marine.defense.gouv.fr. »
La liste des emplois est détaillée sur les sites :
« sengager.fr » pour l'armée de terre
« air-touteunearmee.fr » pour l'armée de l'air.

PETITES ANNONCES

Aux utilisateurs de la vaisselle de Ty Kreis-Ker, si vous avez omis de remettre des carafes, plats, bols inox ..., merci de les ramener en mairie ou auprès de madame Poupon : tel 02 98 25 01 60.

Communiqués de la Mairie

LES LUNDIS DE LA SANTÉ

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600
Fac de droit d'économie et de gestion.
12 rue de Kergoat à Brest

Lundi 14 décembre

L'agressivité : des clefs pour la dépasser.

Renseignements : 02 98 00 80 80

<http://www.forumsantebrest.net>

NUMÉROS UTILES

- Police 17
- Pompiers 18
- Samu 15 ou 112
- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin 02 98 25 02 37
- Kiné 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier 02 98 25 07 21
- Pôle social 02 98 25 84 23
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale 02 98 85 95 57
(Mme LE QUÉRÉ)
- RPAM 02 98 25 87 26
- Taxi 06 99 44 56 66
- Service assainissement collectif
(astreinte) 06 11 74 64 98



HORAIRE MAIRIE

Lundi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mardi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mercredi : 10h00 -12h00
Jeudi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Vendredi : 8h45 -12h00
Samedi : 8h45 -12h00

CALENDRIER DE COLLECTE

Déchets ménagers	Recyclables
Mercredi 16 déc.	Mercredi 09 déc.
Mercredi 30 déc.	Mercredi 23 déc.
Mercredi 05 janvier	Mercredi 13 janvier

Le prochain bulletin paraîtra en janvier
veuillez déposer vos annonces à la mairie
(possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour
le 05 janvier dernier délai.
Merci.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



CAMBRIOLAGES

Plusieurs cambriolages ou tentatives ont été commis ces derniers temps à Saint-Urbain, soyez vigilants.

Nous vous rappelons qu'il existe un concept de la « participation citoyenne » qui est un dispositif qui s'appuie sur la vigilance de voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages. Avec lui, les citoyens manifestent leur esprit de responsabilité en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité. Attentifs à ce qui se passe dans la rue ou aux abords, mais en aucun cas chez le particulier (il ne s'agit pas de « surveiller » son voisin !).



Dans chaque quartier, le dispositif s'appuie sur un tissu de personnes volontaires et de confiance, clairement identifiées. Ces référents sont le relais entre les habitants, le maire et la gendarmerie.

Cela permet ainsi aux gendarmes de gagner un temps précieux et d'être plus réactifs et plus efficaces dans la résolution des enquêtes.

Pour faire partie de la chaîne de solidarité de l'opération « participation citoyenne » contactez la brigade de Gendarmerie.

N° à composer en cas d'urgence : Le 17 police secours (gratuit).



RECYCLERIE CCPLD

La Communauté de communes du pays de Landerneau Daoulas, s'est engagée avec les associations du territoire à réduire la quantité de déchets, en réutilisant ou recyclant des produits pour une seconde vie.

La CCPLD a ouvert un dépôt de recyclerie sur le site de la déchèterie de Plouédern en partenariat avec l'association Le Tri Porteur.

Le principe est simple, l'usager qui se présente à la déchèterie pourra s'il le souhaite déposer des objets dans le local recyclerie. L'objet sera remis en état et valorisé par l'association. Il sera ensuite donné ou vendu.



Par ce geste, l'usager contribuera à préserver les ressources naturelles, transformera son déchet en objet, et favorisera le développement local et solidaire. Aujourd'hui, les seuls produits concernés sont les cycles. Tous les types de vélos en bon et moyen état seront acceptés.

Horaires d'ouverture des déchèteries :

Du 1^{er} novembre au 28 février : 09h00-12h00 et 14h00-17h30

Du 1^{er} mars au 31 octobre : 09h-12h00 et 14h00-19h00

Ouvert tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

Recrutement

Tanguy LE JONNY

Employé CAE pour l'entretien des bâtiments communaux, le service de la cantine et de la garderie.



Infos Pratiques

FACTURE D'EAU

L'autorisation de prélèvement jointe à votre facture d'eau est à déposer en mairie pour votre prochaine facture.

Rappel : il est conseillé de protéger son compteur d'eau contre le gel, le meilleur matériau à utiliser reste le polystyrène.

DÉRATISATION

L'agent de dératisation sera présent sur la commune le mardi 8 décembre. Les personnes souhaitant sa visite gratuite à leur domicile sont invitées à s'inscrire à la mairie avant le 6 décembre :

- par téléphone au 02 98 25 03 04 ;
- ou par le formulaire de contact du site ;
- ou en s'adressant à l'accueil de la mairie.

FLORENCE COIFFURE ESTHETIQUE

Le salon sera ouvert le lundi 22 décembre et fermé le samedi 26 décembre.



De nombreux coffrets cadeaux vous seront proposés pour les fêtes. Tel : 02 98 25 01 39



LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 07 au 11 décembre	Salade piémontaise Omelette Haricots verts Camembert bio Fruit de saison	Potage lentilles corail bio Tartiflette Salade verte Yaourt aux fruits	Radis râpés (red meat) Boulettes d'agneau Frites Yaourt bio à la fraise	Potage au potimarron bio Poisson Carottes vichy Gouda Kiwi
Du 14 au 18 décembre	Potage à la Vache qui rit Cordon bleu Petits pois carottes Pomme bio	Saucisson à l'ail Blanquette de poisson Riz-Brunoise de légumes Saint Moré Clémentine	<i>Repas de Noël</i> 	Potage à la courge bio Haut de cuisse de poulet Semoule - légumes couscous Tomme noire Fruit de saison



ACCUEIL SOLIDARITÉ ST URBAIN

Une nouvelle association, **Accueil solidarité St Urbain** a vu le jour le 4 novembre dernier. Elle a pour but de mettre en œuvre, en direction des demandeurs d'asile, des solutions d'accueil ou d'hébergement temporaire avec accompagnement (apprentissage du français, soutien des enfants à l'école, soutien dans la vie de tous les jours : déplacements, démarches, courses).

Le conseil d'administration composé de 12 membres a élu le bureau :
Président : Fanch Dantec, secrétaire : Yvon Cuzon, secrétaire-adjointe : Odile Manach, trésorier : Jean-Yves Salaün.

Les adhérents de la nouvelle association sont prêts à soutenir l'accueil d'une famille avec deux ou trois enfants qui pourraient dans un premier temps habiter un « pen-ti » appartenant à Fanch et Anne-Marie Dantec. Ils pourraient par la suite rejoindre le presbytère moyennant une convention avec le Diocèse. Il y a une autre proposition d'hébergement, sous la forme de chambres chez l'habitant, chez Odile Manach, pouvant convenir à une femme seule ou à une femme avec enfant.

L'association est en lien avec l'association DIGEMER association qui travaille déjà sur des objectifs similaires à Brest. Elle a demandé à rencontrer COALLIA29 qui est la plate forme d'accueil des réfugiés, afin de connaître les besoins sur le pays de Brest et savoir quel est son engagement dans le cas d'hébergement par des particuliers.

Accueil Solidarité St Urbain est une association ouverte à toutes celles et ceux qui voudraient soutenir cette action d'accueil de demandeurs d'asile. Le montant de l'adhésion est de 15 €, 8 € pour les étudiants et les demandeurs d'emploi. Suite au rendez-vous avec Coallia, une réunion sera proposée à toutes les personnes intéressées par cet accueil, la date, l'heure et le lieu seront communiqués dès que possible. Nous créons cette association dans un contexte très particulier avec les événements de Paris.

Nous ne voulons pas céder à la peur que les auteurs de cette barbarie voudraient installer dans le pays.

« Le danger ne vient pas de mon voisin parce qu'il est étranger ou musulman. Le danger vient de tous ceux qui nous voudraient semblables à eux dans le refus de la diversité et des différences » extrait de l'allocution de la Ligue des Droits de L'Homme le 15 novembre 2015 à Brest.



FLEUR DU MÉKONG

L'association FLEUR DU MEKONG présentera à Saint-Urbain sa 6^e FOIRE aux LIVRES, le 13 Février 2016. Dès à présent, nous acceptons toutes offres de livres (en bon état) tels que B.D., jeunesse, romans, littérature, documentaires, histoire, marine, sport etc...

Les bénéfices de cette vente serviront à continuer notre investissement en tant qu'association humanitaire au Sud-Vietnam par les financements tels que bibliothèques, blocs sanitaires, etc. dans les écoles ou lieux de rencontres des onze villages où nous parrainons déjà la scolarité de jeunes élèves afin d'obtenir une culture générale leur permettant d'envisager une vie d'adulte meilleure.

Contacts : J. et M. DEPASSE au 02 98 25 00 93
ou fleurdumekong@wanadoo.fr

Les livres peuvent aussi être déposés à la mairie de Saint-Urbain.

Paroisse

Ensemble paroissial de l'abbaye.

Cérémonie pénitentielle : église de Daoulas le vendredi 18 décembre à 18h00.

Veillée de Noël : église de Daoulas le jeudi 24 décembre à 19h30.

Messe de Noël : église de Saint-Urbain le vendredi 25 décembre à 09h30.

Animation école

La collecte de journaux prévue le 26 décembre aura lieu exceptionnellement le 19 décembre.

Le Noël de l'école aura lieu le 18 décembre, le spectacle des enfants se déroulera comme d'habitude à Ty Kreis-ker

Comité d'animation

Le comité d'animation organise le samedi 5 décembre à 20h30 une soirée années 80.

Animation DJ GWEN. Entrée 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans, 1 € reversé au téléthon. Venez nombreux et « déguisés ».

Le père Noël passera distribuer des bonbons sur sa calèche dans les rues de Saint-Urbain

à partir de 14h00 le 19 décembre.



Goûter - boum offert à la salle Ty Kreis-Ker à 16h00, sous la responsabilité des parents.

Les photos du concours de l'été seront exposées à cette occasion, avec remise des prix. Les photos seront également montrées au public lors des vœux du maire.

Bibliothèque

Le mardi, la bibliothèque s'adapte aux horaires de l'école : 16h00 à 18h00.

Jeu : 20h00-21h00; samedi : 10h30-12h00

Vendredi 15 janvier 20h30, assemblée générale de la bibliothèque. Tous les adhérents sont invités à y participer.

Vendredi 29 janvier 20h30, venez nombreux parler de vos derniers coups de cœurs de lecture (romans, BD, albums jeunesse, documentaire...). Les bénévoles vous y présenteront les dernières nouveautés autour de gâteaux et boissons.

Venez découvrir nos dernières acquisitions et nos ressources numériques (accès gratuit pour les adhérents aux services en ligne de la bibliothèque du Finistère : journaux, magazines, jeux, cours, films...).